



REGARDEZ LE REPLAY DE LA TABLE RONDE TARKETT :

« Comment la loi AGEC et la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) accélèrent-elles la construction de bâtiments circulaires ? »



Mardi 22 novembre, dans son Atelier du coeur de Paris, **Tarkett** a organisé une table ronde sur **les conséquences de la loi AGEC et de la REP sur l'économie circulaire dans le bâtiment**. Au fil d'une discussion instructive animée par **David Abittan**, journaliste à **Tema Archi**, un état des lieux autour de l'économie circulaire a été fait, et les questions du réemploi, de son avenir et du rôle des éco-organismes ont notamment été abordées.

Les intervenants venus échanger sur la circularité dans le bâtiment :

- **Stéphanie Jacob** (Responsable de secteur "Revêtements", [Valobat](#)),
- **Michael Moradiellos del Molino** (Head of Real Estate, [EPEA-Drees & Sommer](#)),
- **Vincent Gravier** (Directeur du Développement et associé, [Cycle up](#)),
- **Myriam Tryjefaczka** (Directrice développement durable et affaires publiques, Tarkett).

Quel état des lieux de l'économie circulaire en France peut-on faire aujourd'hui ? À quelle vitesse se transforme le secteur du bâtiment ? Quelles structures va instaurer la loi AGEC ? Quel sont les avantages du réemploi ? Débuts de réponses dans le replay complet de cette table ronde, ci-dessous :

